

VENTS CONTRAIRES BAVOIS

Association des opposants au parc éolien de Bavois

Bulletin d'information N°5

Décembre 2020

*« Les éoliennes ne s'installent pas là où il y a du vent,
mais là où il y a des subventions »*

Christian Gerondeau



Double Arc-en-ciel sur le Plateau du Coudray

Retrouvez l'actualité et les bulletins précédents sur

www.vents-contraires.ch

info@vents-contraires.ch

Emplacement des éoliennes

Suite au communiqué de BavoisEole SA du 2 novembre 2020, nous aimerions apporter les précisions suivantes :

Par un communiqué de presse, relayé dans les publications locales, BavoisEole a enfin dévoilé l'emplacement de 5 turbines prévues sur le plateau du Coudray. Les habitations, l'autoroute, la ligne électrique à haute tension et la forêt, ont laissé peu de solutions possibles en ce qui concerne le choix de l'implantation des machines. Ce qui, de toute évidence, démontre que le site ne se prête absolument pas à la réalisation d'un tel projet.

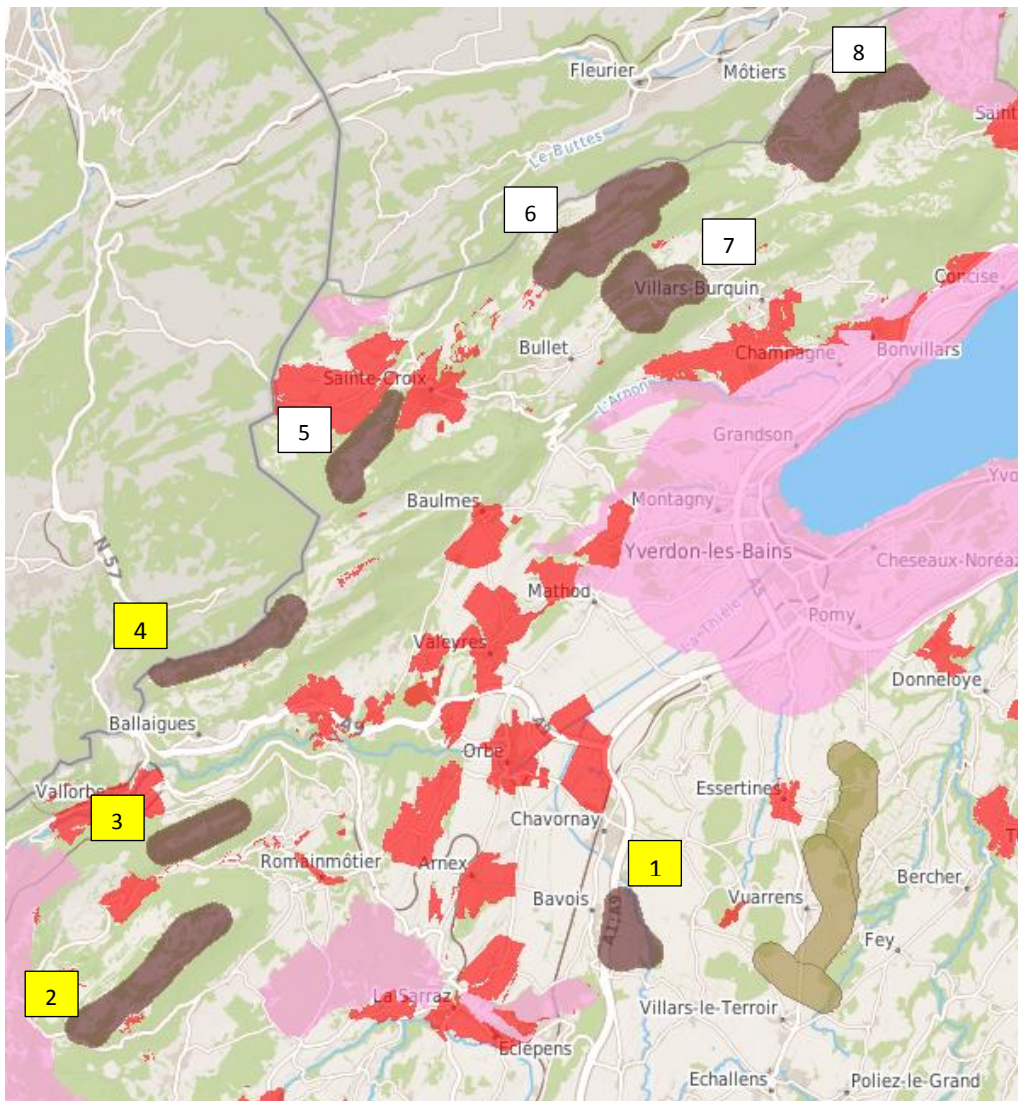
- ❖ Après une période prolongée de mesures du vent sur le site, il est apparu que dans la configuration initiale du projet, le manque évident de vent ne pouvait assurer un rendement suffisant pour prétendre à la création d'un parc éolien, et par conséquent à l'obtention des précieuses subventions, à ce sujet, voir sur le site [rts.ch/temps-présent](https://www.rts.ch/temps-présent), le sujet du 3.12.20 : « **Eoliennes, et si on nous vendait du vent ?** ». Les valeurs de vent annoncées ont fait l'objet d'extrapolations car le mât de mesure culminant à 100 m, aucune mesure réelle à 230 m n'a pu être réalisée. A ce jour, le résultat détaillé des mesures n'a toujours pas été communiqué. Le vent étant donc trop faible, la dimension des machines a dû être revue à la hausse pour atteindre 230 m. Si le projet se réalise, ce serait **les plus hauts aérogénérateurs de Suisse**. Le redimensionnement des machines n'a jamais été formellement présenté au Conseil communal.
- ❖ Aujourd'hui, en Suisse aucune base légale n'existe lorsque l'on parle de la distance minimale à respecter par rapport aux habitations. Les autorités s'appuient sur des recommandations d'organisations spécialisées, qui servent en même temps les intérêts de la branche, ce qui pourrait s'apparenter à un conflit d'intérêt. D'autre part, ces recommandations datent d'une époque où les éoliennes n'atteignaient qu'une centaine de mètres de hauteur.
- ❖ Le Conseil national a, dans un passé récent, refusé une motion parlementaire demandant d'augmenter la distance minimale par rapport aux habitations, contrairement aux Etats-Unis, à l'Allemagne ou à la Grande-Bretagne où cette distance a été adaptée à 1'000, voire 1'500 m ou encore à 10 x la hauteur de l'aérogénérateur. Il est difficile de croire que dans ces pays, les habitants seraient plus sensibles aux nuisances de ces machines qu'en Suisse.

- ❖ Le COPIL mentionne un "**Accord avec une quinzaine de propriétaires**". Sur la base de documents en notre possession, un tel accord stipulerait une indemnisation s'élevant de **20'000.- à 30'000.-/an**, et ce pendant toute la durée d'exploitation, pour les heureux propriétaires de terrain agricole recevant **une turbine sur leur parcelle**.
Les riverains, propriétaires en zone résidentielle, en raison d'une perte significative de la valeur de leur bien immobilier (20 à 40 % selon la proximité des éoliennes) seront les plus lésés.
- ❖ Afin de répondre à certaines rumeurs et lever toute ambiguïté, les 6'000 ménages de la région ne seront pas bénéficiaires de la production d'électricité générée par ce parc éolien. L'énergie produite sera simplement injectée dans le réseau. Quand le vent sera trop faible ou trop fort, ces mêmes ménages continueront aussi d'être alimentés par des importations de courant européen (charbon allemand et nucléaire français) !
La **facture d'électricité** des habitants de Bavois **ne sera nullement diminuée**. Les villageois subiront les nuisances sans aucune contrepartie.
- ❖ Selon un municipal de Bavois, les habitants du village seront heureux d'apprendre que, malgré le futur parc : « **ils auront toujours une vue directe sur les coteaux d'Arnex.** »
Qu'ils n'oublient cependant pas qu'ils auront également une vue imprenable sur la soixantaine de turbines prévues sur la crête du Jura entre la Dôle et le Creux du Van, si ces projets démentiels devaient se réaliser. L'horizon en serait fortement impacté.
La page suivante illustre les projets prévus à ce jour.
- ❖ En plus, il y a fort à parier que les habitants d'Arnex risquent de ne pas être tout à fait du même avis, de même que ceux des communes voisines d'Oulens, de Goumöens, de Penthéraz et de Chavornay.
On rappellera que les communes d'**Oulens** et de **Dailens** ont massivement rejeté en 2013 un projet de parc sur leur territoire.
Le Conseil communal de **Villars-le-Terroir** a également rejeté en 2017 un projet sur son territoire.
La commune de **Penthéraz** a fait de même lors d'un vote consultatif sur le projet de BavoisEole en automne 2019 !

Lors du conseil communal du 8 décembre 2020, une interpellation a été déposée demandant que la population de Bavois puisse voter sur le projet éolien dans les meilleurs délais. Elle a été appuyée par une majorité du conseil.

Mollendruz, Sur Grati, Bel Coster, Grandevent, Grandsonnaz, Provence, etc.

Voici quelques noms de parcs éoliens que nous risquons également de subir lorsque, depuis notre village, notre regard se portera sur les crêtes du Jura.



Carte officielle du canton de Vaud
https://www.geo.vd.ch/?&mapresources=GEOVD_ENERGIE

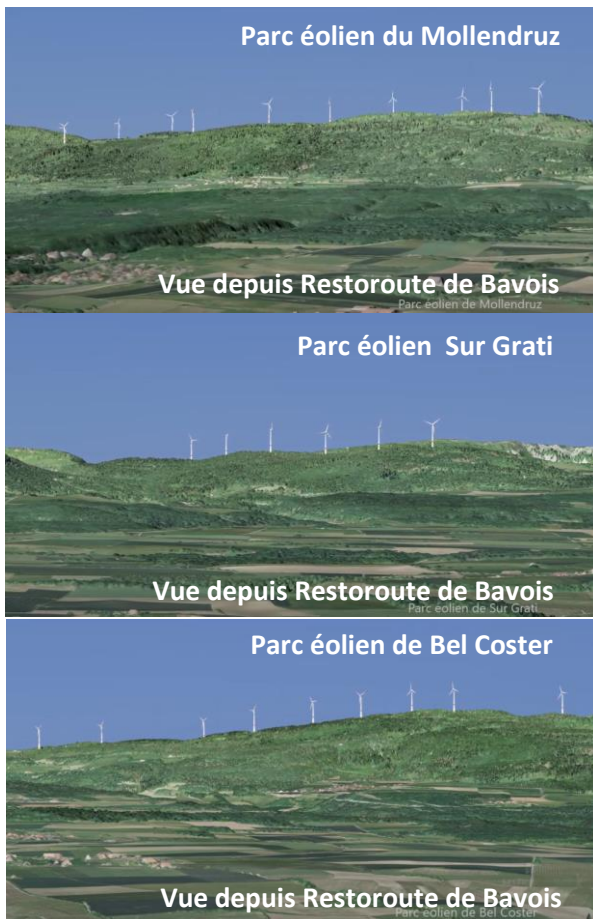
Pour vous démontrer le gigantisme de tels projets, nous vous recommandons de visionner les vidéos 3D produites par Paysage Libre Suisse et accessibles sous

<https://www.windparks.ch/>

Voici l'horizon que nous risquons d'endurer depuis Bavois :

Nous devons nous battre pour préserver notre patrimoine paysager et naturel, pour éviter sa dégradation par une industrialisation inutile, coûteuse et inefficace. De plus, elle n'apporte aucun bénéfice, que ce soit pour l'économie, pour l'innovation, pour l'emploi ou pour la sécurité d'approvisionnement en électricité, car rappelons que l'éolien est une énergie intermittente.

Sans parler du bien-être des habitants !






Légende page de gauche :



- 1) Bavois
- 2) Mollendruz
- 3) Sur Grati
- 4) Bel Coster
- 5) Ste-Croix
- 6) Grandsonnaz
- 7) Grandevent
- 8) Provence

Cadastre des sites adaptés à l'énergie éolienne

Site éolien

-  Site intégré à la planification cantonale
-  Site retenu sous condition(s)
-  Site intégré sous réserve de coordination relative à l'IFP

Zone et secteur d'exclusion

-  Secteurs d'exclusion à l'échelle régionale
-  Zones d'exclusion à l'échelle locale

Conte de Noël

En cette période de fin d'année si particulière, afin d'amener un peu de rêve aux enfants, petits et grands, nous vous proposons une histoire à lire au coin du feu !



Harassé par une longue journée de préparation avant sa distribution de cadeaux, le père Noël s'endort et rêve....

« Le milan royal se laisse porter sur les ailes du vent. Alors qu'il survole la plaine de l'Orbe, il voit un défilé inhabituel de camions qui font vibrer le sol. Et puis un jour, l'horizon est hérissé d'engins gigantesques dont le sommet se perd dans les nuages. Ils sont flanqués d'hélices. Le bruit agace son ouïe si fine.

On est à la période des brumes opaques de novembre. L'oiseau sait que l'attelage du Père Noël traverse le plateau du Coudray avant de descendre sur le village. Vite, avertir les rennes ! Malgré l'envergure de ses ailes, le voyage sera long. Dans un grand battement d'ailes, il prend son envol.

L'air fraîchit. Une bourrasque de neige le fait tanguer. Son GPS interne s'affole. S'est-il égaré ? Arrivera-t-il à temps ? Au matin, la limpidité du ciel réjouit notre milan. Il a tôt fait de remarquer une silhouette rouge. Les rennes sont dans un enclos. Il se pose sur la barrière de bois.

Il délivre son message qui dit en substance ceci :

« Il faut avertir votre maître, afin qu'il évite le Coudray. »

Mais le vieil homme ferme ses oreilles. « Des racontars ! » s'exclame-t-il.

Il attelle ses rennes au traîneau. Le ciel est dégagé, la température douce.

Arrivés à l'orée de la forêt, les rennes se cabrent, plantent leurs sabots dans la neige molle et refusent d'avancer. Le vieil homme qui connaît ses compagnons ne comprend pas leur obstination. La distribution des cadeaux aux enfants de Bavois est compromise ! C'est alors que le milan, qui les a escortés, propose de faire lui-même la distribution.

Jamais les enfants ne se sont doutés, cette année-là, qu'un rapace a été le messager de Noël. En cette journée de fête, ceux qui lèvent la tête apercevront sans doute un oiseau planer au-dessus du village, majestueux, royal. Et qui se garde bien de s'approcher du Coudray.

Réveillé en sursaut au petit matin, le père Noël veut se rassurer. Grâce à son télescope géant, il scrute le Plateau du Coudray. Aucune hélice à l'horizon ! Ceci n'était qu'un rêve. La sagesse des habitants de ce petit village vaudois a eu raison des promesses du vent.

Eliane





Consultez les sites de nos associations faitières
www.paysage-libre.ch et <https://paysage-libre-vd.ch/>

et ceux des associations locales dont vous trouverez les liens sur notre site.

Nous profitons de ce dernier Bulletin de 2020 pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël et une année 2021 riche en projets personnels. Année également cruciale pour l'avenir de Bavois et ses habitants.

Face aux moyens des promoteurs du projet, votre soutien financier est essentiel. Vous pouvez soutenir VENTS CONTRAIRES BAVOIS en adhérant à l'association ou par un don. Chaque contribution compte pour nous aider à vous informer et à vous défendre.

Vents Contraires à Bavois
Rue du Haut du Village 14
1372 Bavois

FORMULAIRE D'ADHÉSION
info@vents-contraires.ch

Je souhaite devenir membre de l'Association

Nom et prénom :

Rue :

NP + Localité :

Téléphones, fixe et/ou mobile :

Adresse e-mail :

Cotisation : membre individuel 30.- frs/an ménage 50.- frs/an

Don : IBAN – CH 25 0900 0000 1503 9868 1

Ces données personnelles restent confidentielles, au sein du comité de l'Association.

Lieu et date :

Signature :

www.vents-contraires.ch